



Délégation Académique aux Relations Internationales et à la Coopération

DAREIC/14-648-305 du 3/11/2014

PRIX HIPPOCRENE DE L'EDUCATION A L'EUROPE 2015

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements de l'enseignement professionnel

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Mme AMATE Tel : 04 42 95 29 77 – Fax 04 42 95 29 74

Le prix de la Fondation Hippocrène est ouvert pour la quatrième année à l'ensemble des 30 académies sur la base du volontariat.

Il récompense des projets originaux élaborés par des classes avec son/ses professeurs dans le domaine de la citoyenneté européenne. Le concours vise à encourager les échanges avec de jeunes Européens, la découverte d'une autre culture, à travers la mobilité notamment.

Ce concours est doté de 30.000 euros offerts par la Fondation Hippocrène. Un prix de 5000 euros récompensera le lauréat de chacune des 4 catégories: établissements primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels, qu'il s'agisse d'établissements de l'enseignement public ou privé sous contrat (aux niveaux primaire et secondaire).

La Fondation offrira également un prix complémentaire de 10.000 euros, choisit parmi l'ensemble des projets ayant candidaté.

Organisé en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et l'Agence Europe Education Formation France. Il bénéficie de la participation de l'Association Européenne des Enseignants - France (AEDE) et de la Maison de l'Europe de Paris.

Conditions d'éligibilité :

Tous les types de partenariats avec un établissement scolaire situé dans un Etat membre de l'Union européenne peuvent être présentés au concours, **à la condition que ce dernier soit actif en 2015** (soit qu'il s'agisse d'un partenariat ancien réactivé ou d'un nouveau projet lancé cette année). Il peut s'agir d'un partenariat européen élaboré par la classe avec son/ses professeurs: appariements et jumelages actifs, projets pédagogiques partagés, partenariats virtuels, échanges d'élèves, mobilités entrantes et sortantes d'élèves et d'enseignants... Le partenariat peut concerner une ou plusieurs disciplines et n'exclut aucun thème d'échange ; l'acquisition éventuelle de compétences langagières et interculturelles pourront être mises en perspective.

Le partenariat doit être initié et confirmé au moment de la présentation du dossier. Le projet doit intégrer un projet de mobilité et de rencontre avec le partenaire mais il n'est pas nécessaire que cette mobilité soit réalisée au moment de la présentation du dossier. Une attention toute particulière sera donnée aux partenariats menant à la réalisation de projets communs.

Modalités du concours :

Pour participer au concours, il suffit de renseigner la fiche-projet ci-jointe et de l'envoyer par email à la DAREIC (ce.dareic@ac-aix-marseille.fr) entre **le 5 janvier et le 18 février 2015**.

La sélection des dossiers s'opère de la manière suivante :

- Une présélection des projets sera effectuée par une commission académique (IA-IPR /DAREIC) qui sélectionnera un projet par catégorie (soit 4 projets en tout) et qui transmettra les dossiers (un maximum par catégorie) à la Fondation Hippocrène avant **le 2 mars 2015**.

- Les candidatures présélectionnées seront évaluées par le jury de présélection, organisé par la Fondation Hippocrène, qui est chargée de sélectionner 3 dossiers par catégorie, toutes académies confondues, soit 12 dossiers.

- Ces 12 dossiers finalistes seront évalués par un jury d'experts qui décidera de l'attribution des prix. Le jury sera amené à auditionner les candidats finalistes. La Fondation Hippocrène financera le déplacement des finalistes à cette audition.

Les délibérations des jurys sont confidentielles. Leurs décisions sont souveraines et sans appel.

[Dates prévisionnelles des auditions devant le jury : entre le 23 mars et le 2 avril 2015 à la Fondation Hippocrène, à Paris.]

La remise des prix nationale aura lieu entre le 13 et le 28 mai 2015 à Strasbourg, en présence de personnalités européennes et du monde de l'éducation.

L'enseignant ayant obtenu un prix s'engage à envoyer à la Fondation et à la DAREIC un compte-rendu de voyage

illustré de photos et/ou vidéos et de témoignages des élèves sur leur retour d'expérience européenne dans le mois suivant le retour du voyage.

Vous voudrez assurer à la présente circulaire la plus large diffusion possible.

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Didier LACROIX, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille

PRIX HIPPOCRENE DE L'EDUCATION A L'EUROPE 2015

FICHE PROJET

A renvoyer par email à la DAREIC de son académie
entre le 5 janvier et le 20 février 2015

Candidat :

Académie	
Catégorie d'établissement (école élémentaire, collège, lycée général, lycée professionnel)	
Etablissement et coordonnées postales (nom, adresse, code postal)	
Classe (s) (niveau et nombre d'élèves participant au projet)	
S'agit-il d'un projet réalisé sur le temps scolaire ou extrascolaire ?	
Enseignant(s) partie prenante du projet (nom(s) et discipline(s))	
Coordonnées (nom, email et téléphone) du porteur de projet principal	Nom : Téléphone : Email :
Chef d'établissement (Nom, tél., email)	Nom : Téléphone : Email :
Eventuelle situation particulière de l'établissement (géographique, sociale, orientations...)	

Projet d'ouverture à la citoyenneté européenne :

Intitulé	
Thème général	
En quoi ce projet ouvre t-il les élèves à la notion de citoyenneté européenne ?	

Nom du/des partenaire(s) identifié(s)	
Mobilités effectuées ou prévues dans le cadre du projet (dates et lieux)	
Productions prévues ou envisagées (site web, vidéo, plaquette, récit de voyage...)	
Y a-t-il des productions communes réalisées en partenariat avec le ou les partenaires ?	
Période (prévue ou envisagée) de mise en œuvre du projet	
Compétences d'apprentissage en langues vivantes étrangères éventuellement visées	
Compétences interculturelles visées	
Projets de valorisation du projet au sein de l'établissement ou à l'extérieur éventuellement prévus	
Quel est l'état du financement du projet ? S'inscrit-il dans un Erasmus plus (dans l'attente d'une réponse – en cours – post) ? ou bénéficie-t-il d'autres financements ?	
Motivation de la candidature au prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe ?	

Avis du Chef d'établissement :